



# Conseil d'Administration de l'INRA

- 18 juin 2010 -

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr)  
Document réalisé le 18/06/10 consultable en intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt> et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

## En introduction, l'élu CGT au CA fait la déclaration suivante

**Je ne peux commencer ce CA sans intervenir sur le formidable recul social pour paraphraser B.Thibault que représente la réforme des retraites.**

Je sais que le CA de l'INRA n'est pas compétent pour discuter de cette question mais il y a dans cette instance des représentants des ministres qui sont de fait solidaires et qui doivent assumer ce projet antisocial et réactionnaire.

Je mesure à cet instant ce qu'il a fallu de combat par nos aînés pour construire notre système de retraite que Sarkozy et consort s'appêtent à détruire.

Je me souviens des propos de Denis Kaestler alors vice président du Medef disant qu'il fallait détricoter le programme du CNR et que le gouvernement s'y employait. Je me souviens des promesses du candidat Sarkozy sur le droit à la retraite à 60 ans. Madame Parisot peut se réjouir, le gouvernement est à son écoute et il agit. **Le gouvernement ne nous laisse pas le choix et constante de l'Histoire sociale de notre pays depuis 2 siècles, c'est donc dans la rue que se jouera notre avenir.**

## Déclaration de l'administrateur CGT lors de la présentation du document d'orientation de l'INRA 2010-2020

Mesdames et messieurs les Administrateurs,

**Il y a de multiples raisons pour rejeter le document d'orientation, il en existe une qui est déterminante pour nous.**

Votre document va servir de base au contrat d'objectifs qui va lier l'INRA au gouvernement. Dans ce type de contrat, l'État ne s'engage jamais sur les moyens humains et financiers pour assigner les objectifs de l'institut. En période de rigueur (excusez-nous si le mot est interdit), l'engagement de l'Etat consiste, en fait, à un désengagement.

**A moins que les administrateurs, représentants ministériels, nous démentent, ici même, la réduction de 10% sur trois ans des crédits de fonctionnement de l'INRA** dont il a été fait état à plusieurs reprises ici ou là.

Puisqu'il s'agit d'orientation de l'INRA, je voudrais d'abord traiter de la gouvernance de la recherche.

Comme l'a acté un précédent CA et contre l'avis très largement majoritaire du personnel, nous sommes passés à ce que l'on appelle « la culture de projet ». L'appel d'offre est de fait la référence en matière de financement.

La multiplicité des guichets, la compétition, voire la concurrence, entre opérateurs de recherche et donc la précarité des moyens humains et financiers vont transformer durablement

le paysage de la recherche publique française. Sous la pression du modèle anglo-saxon, la France a renoncé à son modèle, c'était une promesse du candidat Sarkozy. **Avant de s'engager pour dix ans, il faut mesurer la catastrophe à venir pour la recherche publique et les femmes et les hommes qui la conduisent.** J'ai eu l'occasion de le dire lors d'un précédent CA et je n'y reviendrai pas.

Je vais m'attacher maintenant à démontrer l'illusion que le collège de direction entretient sur sa réelle maîtrise des orientations de l'INRA.

Le passé est riche d'expériences pour tenter d'éclairer un avenir plutôt sombre. Lorsque l'institut maîtrisait ses orientations scientifiques par l'intermédiaire des départements de recherche, il n'était jamais question de coûts complets non pas que nos salaires n'étaient pas payés par l'Etat, la masse salariale de l'INRA émargeait bien au budget de l'État mais les recherches conduites à l'INRA étaient financées globalement (fonctionnement, équipement, déplacements) et ceci a perduré au moins 40 ans. Cette part diminuant comme peau de chagrin et pour conserver l'illusion que l'INRA serait le principal bailleur de fonds, vous avez en tant que direction inclus les salaires des agents et de fait cette « entourloupe » comptable masque pour le commun des observateurs votre incapacité à influencer sur l'orientation scientifique de l'Institut.

**Certes vous affichez de nobles prétentions scientifiques** dans le document d'orientation comme « *Assurer une alimentation saine pour 9 milliards d'hommes et de femmes en 2050* ». Les récentes émeutes de la faim sont d'abord dues à la spéculation sur les denrées alimentaires et au déplacement de populations en raison des guerres et non à un problème de production. Ce n'est pas non plus un problème de ressources mais un problème de spéculation sur les ressources. « *Préserver les ressources naturelles sous la pression du changement climatique* », c'est aussi combattre la déforestation en vue de produire à des fins énergétiques (Brésil, Malaisie). **Cette question importante ne relève pas non plus de la science mais est la conséquence du modèle économique dominant.** Laisser croire, voire affirmer, que la science va régler, à elle seule, ces problèmes est une contre-vérité, pire une faute.

**Si l'INRA peut jouer un rôle scientifique dans l'avancée des connaissances dans ces domaines, cela implique une totale maîtrise des questions scientifiques et des moyens humains sur la durée et de fait cela est obligatoirement antinomique avec une gestion précaire de la recherche au fil de l'eau, au fil de l'an.**

Aucun de nos collègues, de l'adjoint technique au directeur de recherches, n'est dupe, ils savent hélas que la direction de l'INRA accepte d'être réduite à positionner l'Institut pour qu'il se limite à jouer le rôle d'une agence de moyens.

La réorganisation que propose la direction générale qui vise à diminuer la **part chercheur** au profit relatif des « grands programmes » menace ce qui reste de recherche pérenne. Or la « belle et bonne » recherche nécessite de la durée, suppose de la continuité dans l'effort.

Certains s'en étonneront peut être dans cette assemblée mais nous sommes pour une Direction Générale qui exerce pleinement son rôle en s'appuyant sur des départements scientifiques organisés par discipline ou pluridisciplinaires. Nous pouvons contester les choix mais nous préférons avoir une Direction qui assume plutôt qu'elle subisse consciemment ou inconsciemment les choix imposés par les tutelles. Les **grands programmes** de cinq ans ne sont au mieux qu'un alibi pour entretenir l'illusion d'un quelconque pouvoir sur les orientations scientifiques de l'INRA au pire ils entraîneront la **disparition d'un nombre important de laboratoires et d'équipes qui ne seront pas intégrés dans ces « grands programmes » ou qui ne pourront pas l'être.**

Oui Madame la Présidente, les alliances, les fondations, et autres avatars chéris de nos tutelles et votre consortium, cette frénésie d'adhérer à toutes ces « usines à gaz » auxquelles nous sommes maintenant pieds et poings liés, ne vous donnent que l'illusion d'agir sur la politique scientifique de l'institut. C'est alors une fuite en avant ! Le risque est grand de stériliser le potentiel de recherche de l'institut. **Vous comptez sur le grand emprunt pour sécuriser l'avenir mais le document d'orientation ne dit pas ce que l'INRA peut espérer comme miettes.**

La Direction Générale de l'INRA n'ignore pas le **rejet massif de la PES par nos collègues.**

Le gouvernement pense résoudre le problème du pouvoir d'achat en arrosant copieusement une très infime minorité. Pourquoi tant de zèle de la part de la Direction Générale pour étendre ce système ?

Le ministère de la recherche a annoncé un **recrutement spécifique de chercheurs au sein des alliances**. Comment même sur ce qui vous reste de pouvoir allez-vous conduire une politique de recrutement propre à l'institut ?

Les **Unités Expérimentales** qui constituent le premier champ d'application des recherches sont étroitement liées aux départements de recherche. Vous vous proposez de les gérer nationalement et à coûts complets elles aussi ! Cela signifie-t-il que les collègues INRA se verront facturer leurs essais dans les unités expérimentales INRA par leurs collègues INRA des UE. Devront-ils faire jouer la « concurrence libre et non faussée » pour trouver le meilleur site présentant le meilleur rapport qualité/prix ?

Un dernier exemple, pris à l'INSERM, il illustre la perversité la plus totale de cette politique. Sanofi-Aventis liquide ses centres de recherche et construit des bâtiments à Montpellier pour accueillir des personnels de l'INSERM. Bien sûr, pour l'instant la Direction de Sanofi-Aventis se tait sans infirmer ces bruits. Il s'agirait donc avec la complicité de la direction de l'INSERM de livrer, et je pèse mes mots, la recherche publique au privé. Ainsi Sanofi détruit son propre potentiel de recherche/développement pour faire exécuter par la recherche publique les travaux dont il a besoin et cela dans un contexte de crise économique où Sanofi a réalisé des profits considérables qu'il a partagés entre ses actionnaires. La boucle est bouclée et je ne doute pas que le Conseil Scientifique National de l'INSERM et son Conseil d'Administration aient entériné ces choix considérant sans doute que leur document d'orientation, leur contrat d'objectifs et les alliances les protégeraient de cette déviance.

Bien sûr, l'INRA n'a pas encore assuré sa complète mutation mais le pire est peut-être devant nous. Voter contre ce DOCDOR, ce Document d'Orientation, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, c'est envoyer un signe fort aux tutelles ministérielles et à la Direction Générale pour qu'elles renoncent à cette politique néfaste pour l'avenir de la recherche publique.

**Je vous invite à mesurer le choix qui vous est proposé, il ne s'agit ni plus ni moins que d'assurer l'avenir ou de s'enfoncer d'avantage dans la médiocrité aux services d'intérêts privés.**

### **=> Indication sur le vote des représentants du personnel sur ce document :**

4 votes contre (l'écu CGT, le représentant de la confédération CGT, l'écu SUD et 1 des 2 élus CFDT) – 2 abstentions (l'autre élu CFDT, et l'écu CFTEC).

### **Point d'information relatif au Campus du plateau de Saclay**

Une information sur le projet Agro Paris Tech/INRA à Saclay était donnée à ce CA.

La convention de coopération entre AgroParisTech et l'INRA relative au projet commun de Campus à Saclay n'a donné lieu à aucun vote.